



# Contrat de réservation

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Immatriculation véhicule : ..... Modèle : .....

## Accompagnants pendant le séjour :

Nom	Prénom	Âge

Souhaite louer du ..... au ..... un :

<input type="checkbox"/>	Emplacement pour tente, caravane ou camping car						
<input type="checkbox"/>	Tithome Aventure	<input type="checkbox"/>	Cottage Cocoon	<input type="checkbox"/>	Cottage Klassik	<input type="checkbox"/>	Cottage Tendance
<input type="checkbox"/>	Cottage Design	<input type="checkbox"/>	Chalet Country	<input type="checkbox"/>	Cottage Espace	<input type="checkbox"/>	Cottage Tribu
<input type="checkbox"/>	Cottage Titan						

Moyen de paiement choisi	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>	Total de votre séjour (A)	.....
	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>	Acompte de 30% (B)	.....
	<input type="checkbox"/>	Carte bancaire	<input type="checkbox"/>	Assurance annulation (5% de A) si désirée (C)	.....
	<input type="checkbox"/>	Chèques	<input type="checkbox"/>	Montant à régler aujourd'hui (B+C)	.....
	<input type="checkbox"/>	Chèques Vacances	<input type="checkbox"/>		

Daté et signé par le locataire, précédé de la mention :  
«J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et j'y adhère sans réserve»

Daté et signé par le gérant, précédé de la mention :  
«Bon pour acceptation»



# Conditions générales de vente

## Conditions relatives au séjour

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du camping ainsi que les conditions ci-après.

Toute location est nominative et ne peut être sous-louée. Chaque contrat est signé pour une durée déterminée, le locataire s'engage à quitter les lieux à la fin dudit contrat. Les locations peuvent être occupées par un maximum de 4, 5, 6, 8 ou 10 personnes en fonction de leurs capacités. Les emplacements nus peuvent être occupés par un maximum de 8 personnes. Tout emplacement ou location doit être occupé par au moins une personne majeure et responsable.

Seuls les locataires d'emplacements nus ont accès au bloc sanitaire. Tout le reste des infrastructures est accessible à tous. Les arrivées pour les emplacements se font à partir de 14h et les départs avant 12h.

Le camping et ses gérants ne sont pas responsables des dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels des locataires ou aux dommages causés à des tiers ou par des tiers (responsabilité civile obligatoire).

Un seul véhicule par emplacement est inclus. Tout véhicule supplémentaire doit être déclaré à l'accueil et réglé si la place sur la parcelle louée permet de l'accueillir. La vitesse est limitée à 10km/h dans l'enceinte du camping. La barrière est fermée de 23h à 7h, période pendant laquelle la circulation est interdite. Un parking est accessible à l'entrée du camping.

Les visiteurs sont admis de 10h à 21h. Ils doivent être déclarés à l'accueil et doivent régler le tarif en vigueur. Ils pourront ensuite entrer sur le terrain et restent sous la responsabilité du locataire.

Les chiens de 1ère et 2nde catégorie sont interdits sur le camping. Dans les mobilhomes, seuls les chiens de moins de 10kg sont autorisés. Pas de limite de poids pour les chiens sur les emplacements nus. Ils doivent être tenus en laisse sur le camping et ne jamais être laissés seuls. Aucune déjection n'est autorisée dans le camping.

Les gérants se réservent le droit de mettre fin au séjour sans préavis ni remboursement si le locataire et ses accompagnants ne respectent pas le règlement intérieur ou ces conditions générales.

La taxe de séjour est à ajouter et à régler le jour de l'arrivée à l'accueil du camping, uniquement pour les personnes de plus de 18 ans, selon le tarif en vigueur.

## Conditions relatives à la location d'un cottage ou chalet

Un dépôt de garantie de 500€ sera demandé à l'arrivée du client. Il sera à régler en carte, chèques ou espèces. Cette caution peut être utilisée pour couvrir les éventuels dommages causés par le locataire. Cette caution sera rendue le

jour du départ, après un état des lieux fait par le gérant en présence du locataire.

Les arrivées se font à partir de 16h et les départs entre 8h et 10h. Si le départ est prévu avant ces horaires, le locataire devra en prévenir les gérants la veille.

En haute saison, les arrivées et les départs se font obligatoirement le samedi.

La location doit être rendue propre et nettoyée, si tel n'est pas le cas, le locataire devra s'acquitter du montant du forfait ménage en vigueur. Si le forfait ménage est pris par le locataire, son départ du locatif doit être fait avant 8h30 pour des raisons de nettoyage et désinfection.

## Conditions relatives à la réservation

Un acompte de 30% doit être versé au moment de la réservation. Ce paiement peut se faire par carte bancaire, par virement, par chèque ou chèques vacances (arrondi à la dizaine supérieure). En cas de paiement par virement, voici nos coordonnées bancaires : : FR76 1142 5002 0008 0014 9008 580 / BIC : CEPAFRPP142

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du contrat si la disponibilité voulue est toujours possible.

Les réservations effectuées sur le site internet seront fermes et définitives après confirmation par mail. Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du code de la consommation).

Le camping se réserve le droit d'infirmier la réservation dans un délai de 72 heures à compter de la validation de la réservation sur le site internet. Dans ce cas, les sommes versées seraient intégralement remboursées ou non débitées.

## Conditions relatives aux annulations

En cas de non présence du locataire avant 12h le jour suivant le début de sa location, l'emplacement ou le locatif sera remis en vente par le camping et l'acompte sera facturé. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

En cas d'annulation par le locataire, l'acompte sera conservé et facturé.

Possibilité de souscrire à une assurance annulation, d'un montant de 5% du séjour. Dans ce cas, si le locataire souhaite annuler le séjour, il devra le faire par lettre recommandée dans un délai de 5 jours avant le début de sa location.